

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

~~~~~

**OBJET** : Décision modificative 1/2021 – Budget BOIS ET FORETS

Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à dix-neuf heure et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Thézillieu sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-quatre juin deux mille vingt et un.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOOT, Didier BOURGEOIS, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Stéphane LYAUDET, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4** Philippe EMIN pouvoir à M. Jean Michel CYVOCT, Gaëlle FORAY pouvoir à M. Humbert CRETIER, Karine LIEVIN pouvoir à Mme Solange DOMINGUEZ, Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à M. Didier BOURGEOIS

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 4** Corinne BOYER, Maria GUILLERMET, Jessie MARIN, Sonia ZANI

**Membres absents : 0**

**Secrétaire de séance** : Claire BILLON BERTHET

**Soit** : 21 présents et 4 pouvoirs

Vu la délibération du 31 mars 2021 n°2021-046 établissant le Budget annexe Bois et Forêts,

Madame la Préfète de l'Ain a saisi le 17 mai 2021 la Chambre Régionale des Comptes pour l'étude des budgets primitifs 2021 de notre commune et celui du budget annexe de la Régie des Energies voté en déséquilibre. Cette saisine a fait l'objet d'un avis de la Chambre Régionale des Comptes rendu le 17 juin 2021.

La Chambre Régionale des Comptes propose d'apporter au budget annexe Bois et Forêts des modifications d'écritures budgétaires.

Considérant cet avis n°2021-0136,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, cités ci-dessous :

| Compte | Libellé du compte                           | Dépenses        | Recettes    |
|--------|---------------------------------------------|-----------------|-------------|
| 020    | Dépenses imprévues d'investissement         | - 194,60        |             |
|        | <b>Total de la section d'INVESTISSEMENT</b> | <b>- 194,60</b> | <b>0,00</b> |

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **CONFIRME** la délibération du 31 mars 2021 n°2021-046 établissant le budget annexe Bois et Forêts,
- **ACCEPTÉ** la décision modificative du budget Bois et Forêts, selon le détail exposé ci-dessus,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

